

# LA SIDRA

CHABBAT PARACHAT  
*'Hayé Sarah*

DE LA SEMAINE

5

- 8<sup>ème</sup> année

24 'Hechvan 5769 - Samedi 22 Novembre 2008

**EDITORIAL**  
par 'Haïm NISENBAUM

## Valeur qui monte

Vivre une période de bouleversements est toujours une aventure. On l'a dit : avec les soubresauts de la finance et de l'économie mondiales, ce sont aussi bien des certitudes qui se sont, pour beaucoup, effondrées. C'est aussi une vision particulière d'un certain progrès matériel éternel vers des lendemains dorés pour le plus grand nombre qui a vu son estimation subir une brutale décote. Des conséquences sur les nations, les entreprises et les hommes, il est partout question et la morosité générale d'atteindre des niveaux inaccoutumés. Certes, libre à chacun de se réfugier dans une gamme de sentiments allant de la mélancolie à la sinistrose. Libre à chacun de choisir de mettre son esprit et son âme à l'unisson de ce qu'il perçoit du monde, comme en une unanimité de la grisaille. Mais n'existe-t-il pas un autre chemin ?

Il faut sans doute définir ce que devrait être cette voie différente. En premier lieu, elle devrait conduire à retrouver cette confiance indispensable à la vie collective et individuelle. En second lieu, elle ne saurait constituer sentier de fuite. En d'autres termes, elle ne peut pas être une voie d'oubli du monde ou de repli sur soi mais elle doit être voie d'ouverture et de conscience donnant tout à voir en rejetant au loin la tristesse ou

le renoncement. D'une certaine manière, si le chemin existe, il doit être presque tout et son contraire... Cependant, un élément incontournable doit le caractériser. Il doit être marqué d'un sens absolu de la vérité. Sans elle, il ne serait qu'un essai parmi d'autres, bientôt abandonné comme les autres. Avec elle, il est à même de réconcilier ces contraires apparents. Reste à indiquer sa nature.

Et si l'étude de la Torah était la réponse. Sagesse Divine, éternelle par nature, d'une indépassable Vérité, d'une inépuisable profondeur. Ouverte sur le monde et ses interrogations matérielles, allant jusqu'au plus profond de l'homme et lui faisant redécouvrir, avec son humilité de créature, sa propre grandeur d'être pensant, elle est ce Texte aux facettes infinies qui donne, tout à la fois, message, sens et clé de décryptage. Ne semble-t-il pas manquer aujourd'hui comme une mise en perspective des choses ? Ne convient-il pas d'abord de l'entreprendre ? L'initiative n'en appartient-elle pas à chacun ? Peut-être est-il encore plus nécessaire à présent de redécouvrir l'héritage qui ne nous avait jamais abandonné ? Pas comme un retour en arrière ou un renfermement, comme une brillante et confiante avancée.

**VIVRE** avec la  
*Paracha*

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

## L'ÉTERNELLE BEAUTÉ

Une noble femme disparaît au début de la Paracha de cette semaine (Beréchet 23 :1-25 :18) : Sarah, l'épouse d'Avraham, l'ancêtre du Peuple Juif. Elle avait alors cent vingt-sept ans, ce qui n'est pas un si grand âge, compte tenu du fait qu'elle avait mis au monde son seul et unique enfant, Its'hak, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

La Torah nous indique son âge d'une manière très précise : sa vie avait été de «cent ans et vingt ans et sept ans». Les Sages commentent cette expression comme signifiant qu'en ce qui concerne sa beauté et sa pureté spirituelle, quand elle avait cent ans, elle était comme à vingt ans et quand elle avait vingt ans, elle était comme à sept ans.

Cet enseignement à propos de Sarah nous éclaire sur les concepts de beauté, innocence et constance.

Tout le monde traverse une étape d'innocence. Nous regardons alors le monde d'une manière altruiste, sans tenir compte de notre propre égo qui ne nous aveugle pas encore. Malheureusement, pour la plupart des gens, cette disposition ne dure pas. Nous devenons ensuite prioritairement concernés par notre propre personne, par nos désirs personnels. Le moi intime clame sa présence : je veux, je désire, j'ai et je n'ai pas l'intention de partager !

Dans le cas de Sarah, cette innocence ne s'affadit pas. Elle la conserva toute sa vie. Bien plus encore, nos Sages lient cet état de perfection avec sa beauté physique. La pureté intérieure de Sarah irradiait chaque partie de son être.

Cela aurait pu naître du fait qu'elle était retirée du monde, isolée. Mais ce n'était pas son cas : elle était dans le monde, d'une manière sainte mais entièrement immergée. Non seulement son âme, sa vie spirituelle mais également sa vie physique exprimaient sa dévotion à D.ieu.

Pourquoi son corps n'avait-il donc pas vieilli ? Le Rabbi souligne le fait que dans la Paracha de la semaine passée, la Torah nous l'a décrite comme ayant vieilli au point de ne plus pouvoir avoir d'enfants. Et puis, miraculeusement, elle donne naissance à Its'hak. Cela indique clairement qu'en dehors du fait qu'elle bénéficia d'un miracle extraordinaire, Sarah avait



Édité par la jeunesse Loubavitch de Marseille en 2000 exemplaires  
112 Bd Barry - 13 013 Marseille - Tél: 04 91 66 44 18 - www.loubavitch.com  
Chalia'h Arachi : Rav Joseph Labkowski - Directeur Rav Joseph Bitoun

**ALLUMAGE DES BOUGIES**  
Marseille et région

- Entrée : 16h51  
- Sortie : 17h56



changé, avec l'âge, comme tout le monde.

Il est ainsi expliqué que les hauts et les bas, et les changements qui nous assaillent avec le passage du temps peuvent révéler la constance intérieure de notre être. Ce n'est pas malgré ces évolutions physiques mais grâce à elles que notre spiritualité intérieure irradie, intemporellement.

Dans ce sens, nous avons tous l'opportunité de ressembler à Sarah. Grâce aux enseignements de la Torah, nous pouvons regagner et retenir l'innocence dans tous les domaines de notre vie, nous débarrassant de ces aspects de notre égo qui nous coupent de notre véritable personnalité.

Et de la sorte, nous parvenons à un état où notre intériorité pure et sacrée, s'exprime extérieurement dans notre vie physique. Hommes ou femmes, nous semblons changer avec l'âge, mais en réalité, au fil des années, nous ne faisons qu'exprimer plus profondément notre perfection et notre beauté intérieures.

## La vie de Sarah

Qu'est-ce que la vie ?

Après avoir indiqué la disparition de Sarah, la Paracha nous décrit la manière dont elle fut enterrée dans une sépulture très particulière à Hébron. Malgré le fait que le sujet d'ouverture de la Paracha évoque le fait que Sarah ait quitté ce monde, le titre en est 'Hayé Sarah, «la vie de Sarah». Quelle était donc la vie de Sarah, la première Matriarche du Peuple Juif ? Et que nous enseigne-t-elle à nous, aujourd'hui ?

Il ne fait aucun doute que Sarah dut surmonter de nombreuses épreuves. Jeune femme, mariée à Avraham, elle découvrit qu'elle ne pouvait pas avoir d'enfants. Malgré cela, elle se consacra à la tâche spirituelle d'enseigner, avec son mari, à tous ceux qu'elle croisait, l'existence de D.ieu.

Rachi nous indique qu'Avraham enseignait aux hommes et Sarah aux femmes. Il est probable d'envisager que, même à cette époque, l'on n'attendait pas que les femmes se soumettent aveuglément aux désirs de leur mari. Les femmes devaient discuter et réfléchir elles-mêmes à la nature de la vie. Sarah inspirait les femmes qui, de concert avec leur mari et leur famille, devenaient adeptes des nouveaux enseignements du monothéisme.

La tâche d'enseigner l'existence du D.ieu Unique, Créateur du Ciel et de la Terre, n'était pas sans risque, loin de là ! La norme était alors d'adorer une grande variété d'idoles. Les Sages nous disent qu'à cause de la croyance d'Avraham et de Sarah, Avraham fut

arrêté par le roi Nimrod et jeté dans une fournaise. Nous pouvons alors aisément imaginer les sentiments de Sarah : l'appréhension, la confiance en D.ieu ? Miraculeusement, Avraham ne subit aucun mal et fut sauvé. Après cela, Avraham et Sarah reçurent l'ordre de D.ieu de voyager vers l'ouest, vers la terre d'Israël. Avraham était alors âgé de soixante-quinze ans et Sarah de dix ans de moins.

Quand ils parvinrent en Israël, ils continuèrent leur travail de dissémination du monothéisme. Sarah savait qu'il était capital qu'Avraham ait un successeur et aspirait à ce qu'il soit un enfant né de son giron. Dans l'expression de sa douleur à D.ieu, elle donna à son époux sa servante Hagar. Peut-être par cet acte, mériterait-elle, elle-même, de porter un enfant ? Hagar donna naissance à Yichmaël.

Plus tard, D.ieu ordonna à Avraham l'alliance de la circoncision. Son corps physique atteignit alors un nouveau degré de sainteté. Avec cela, vint la promesse d'un miracle : lui et Sarah auraient un enfant. A cette époque, à quatre-vingt-dix ans, Sarah avait dépassé l'âge de la maternité. Elle rit à l'idée d'avoir un enfant mais en fait, elle donna naissance, un an plus tard, à Its'hak dont le nom signifie «rire».

Sarah vit que la question-clé, étrangeté d'actualité aujourd'hui, allait être : «qui est le véritable héritier d'Avraham ?» D.ieu avait clairement annoncé que Son alliance unique serait avec Its'hak. Et pourtant, Yichmaël menaçait gravement la vie d'Its'hak.

Avraham, l'expression parfaite de la bonté ne voulut pas, au début renvoyer Yichmaël. Sarah de son côté fit tout ce qui lui était possible pour protéger son fils Its'hak des menaces d'Yichmaël, à la fois physiques et spirituelles. D.ieu dit alors à Avraham de suivre les conseils de Sarah : elle avait une plus grande force prophétique que son époux, Avraham, et grâce à ses efforts, le Peuple Juif put exister.

Dans notre Paracha, nous voyons après la disparition de Sarah, le succès initial de ses entreprises. En fait, c'est Its'hak qui va perpétuer cette alliance particulière du Peuple Juif avec D.ieu. Le sujet central de la Paracha est son mariage avec Rivkah. Sa jeune femme, Rivkah, devient l'expression vivante de Sarah.

C'est ainsi que grâce aux efforts de Sarah, le Peuple Juif, les descendants d'Avraham, Its'hak et Yaakov, commencent à se former. C'est pour cette raison que notre Paracha s'appelle «la vie de Sarah», bien qu'il s'agisse d'événements postérieurs à son départ de ce monde. Car c'est à la lumière d'Its'hak et de son mariage que nous voyons la pérennité de Sarah : tout comme sa descendance est vivante, elle est vivante. Voilà le message que nous envoie Sarah, à nous ses descendants ; faire venir au monde des enfants juifs – soit par l'enseignement que nous dispensons aux autres, soit, avec la bénédiction divine, en élevant et en guidant notre propre progéniture – et perpétuer ainsi la vie pour nous et notre Peuple.

### Mardi 18 Novembre - 20 'Hechvan

**Mitsva négative n° 74:** Il est interdit à tout profane (toute personne qui n'est pas un descendant d'Aharon) de faire le service au Temple.

**Mitsva positive n° 61 :** Il s'agit du commandement nous enjoignant de n'apporter à l'Eternel que des offrandes parfaites en leur genre, exemptes de tous défauts.

**Mitsva négative n° 91:** C'est l'interdiction qui nous est faite de consacrer un animal présentant un défaut sur l'autel.

**Mitsva négative n° 92:** C'est l'interdiction qui nous est faite d'égorger, en vue du sacrifice, des bêtes présentant un défaut.

**Mitsva négative n° 93:** C'est l'interdiction qui nous est faite d'asperger sur l'autel avec le sang de bêtes présentant un défaut.

### Mercredi 19 Novembre - 21 'Hechvan

**Mitsva négative n° 94:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de faire brûler les parties d'un animal présentant un défaut.

**Mitsva négative n° 95:** C'est l'interdiction qui nous est faite d'offrir en sacrifice une bête présentant un défaut passager.

**Mitsva négative n° 96:** C'est l'interdiction qui nous est faite d'offrir en sacrifice, de la part d'un non-Juif, une bête frappée d'un défaut.

**Mitsva négative n° 97:** C'est l'interdiction qui nous est faite de mutiler une bête destinée à être sacrifiée.

**Mitsva positive n° 86:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de racheter toute bête destinée au sacrifice présentant un défaut, la rendant ainsi apte à un usage ordinaire et permettant son abattage rituel et sa consommation.

### Jeudi 20 Novembre - 22 'Hechvan

**Mitsva positive n° 60 :** Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que toute bête offerte en sacrifice soit âgée d'au moins huit jours ou plus.

**Mitsva négative n° 100 :** Il nous est interdit d'offrir sur l'autel le salaire d'une prostituée ou le prix versé en échange d'un chien.

**Mitsva négative n° 98:** Il nous est interdit d'offrir sur l'autel du levain ou du miel.

**Mitsva positive n° 62:** Il s'agit du commandement nous enjoignant d'apporter du sel avec chaque offrande.

**Mitsva négative n° 99:** C'est l'interdiction qui nous est faite d'offrir un sacrifice sans sel.

**Attention: ce feuillet ne peut être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat**

# LE RECIT de la Semaine

## A mon âge... ?

Jetez une pierre dans une mare et observez les ondes qui se propagent tout autour... Il en est de même pour nos actions : des conséquences se créent, dont nous n'avons même pas conscience...

Il y a quelques semaines, je devais me rendre en Floride pour une série de conférences.

Quelques jours plus tôt, un collègue m'avait envoyé par e-mail un article paru dans le magazine Jewish Week : «Comment Laurent rencontra Esther».

C'était un article incroyable à propos d'une femme juive d'origine perse, Esther, âgée de quatre-vingts ans, vivant en Floride, veuve depuis quarante ans. Elle se sentait très seule et avait décidé de s'installer à New York près de sa famille quand une amie lui proposa – et insista lourdement pour la convaincre – de rencontrer Laurent.

Esther et Laurent se rencontrèrent donc effectivement quelques fois et réalisèrent bien vite qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. Laurent proposa le mariage. Bien qu'Esther ressentit que son rêve inavoué depuis tant d'années se réalisait, elle hésitait : «Qu'en penseraient mes enfants et petits-enfants ? Mes amis ? Ma communauté ? Comment réagiraient-ils ?»

Tandis qu'Esther bataillait avec ses doutes, elle tomba – «par hasard» n'est-ce pas – sur une question publiée dans «Ask the Rabbi» de notre site «chabad.org». La question était posée par une vieille dame :

«Est-il correct, à mon âge, selon le judaïsme, de chercher à me remarier ?»

Le magazine Jewish Week publiait

aussi la réponse que j'avais apportée sur le site : «Il n'y a absolument rien qui s'oppose à votre recherche d'un mari sérieux à votre âge. Vous êtes encore un être humain et vous méritez amour, amitié et support».

Lire cet échange sur Internet avait convaincu Esther de prendre sa décision. Elle annonça la nouvelle à ses enfants et sa famille et, à son grand soulagement, tous se montrèrent très heureux pour elle.

L'article concluait : «Laurent et Esther se sont mariés le 9 septembre 2007».

En lisant cet article, je réalisai avec stupeur comment une petite action de notre part peut avoir tellement d'influence sur la vie de quelqu'un que nous n'avons même jamais rencontré. Nos mots, nos actions, nos écrits, nos sourires et nos salutations revêtent tellement de signification et se révèlent si puissants !

C'est avec cette réflexion en tête que je pris l'avion pour la Floride.

Ma première conférence se déroula dans le Campus 'Habad de l'Université de Miami. Là je rencontrai l'épouse du jeune «Chalia'h» (émissaire du Rabbi) de la communauté juive voisine. Elle me raconta que, le Chabbat précédent, elle avait invité à sa table un jeune juif devenu pratiquant grâce à une seule adresse : les réflexions, informations et articles dispersés sur notre site Internet, [www.chabad.org](http://www.chabad.org) !

Le lendemain soir, je devais m'adresser à un large public féminin dans ce qui est une des plus grandes synagogues d'Amérique «The Shul» à Bal Harbor. On était quelques jours avant Roch Hachana, je basai donc ma conférence sur l'importance de la prière comme moyen de communication avec notre Créateur.

Comme d'habitude, quelques personnes tinrent à me parler personnellement après mon exposé. Une vieille dame se présenta : «Vous savez, nous avons déjà été en contact !»

- Vraiment ? répondis-je étonnée.

- Oui, je vous avais écrit, il y a bien longtemps sur [www.chabad.org](http://www.chabad.org). Je suis veuve et je vous avais demandé s'il était bien raisonnable, à mon âge, d'envisager de me remarier !

Je n'en croyais pas mes oreilles. Elle se tenait devant moi, la dame avec qui j'avais correspondu l'année dernière et grâce à laquelle une autre femme (Esther) s'était remariée (avec Laurent) ainsi que cela avait été relaté dans le Jewish Week !

Je l'informais immédiatement des conséquences (heureuses) de notre correspondance. Elle m'écouta avec incrédulité en réalisant les effets positifs de sa lettre et conclut : «Si une femme de quatre-vingts ans s'est remariée, peut-être devrais-je redoubler d'efforts pour faire de même !»

Les ondes continuent de se propager...

**'Hanna Weisberg – Toronto (Canada)**  
[www.chabad.org](http://www.chabad.org)  
traduit par Feiga Lubecki

### Vendredi 21 Novembre - 23 'Hechvan

**Mitsva positive n° 63 :** Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné à propos de la procédure de chaque holocauste.

**Mitsva négative n° 146 :** C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger la chair d'un holocauste.

**Mitsva positive n° 64 :** C'est l'interdiction qui nous a été enjoint d'offrir l'expiatoire, quel qu'il soit, de la manière prescrite.

### Samedi 22 Novembre - 24 'Hechvan

**Mitsva négative n° 139 :** Il est interdit aux prêtres de manger la chair des offrandes "à l'intérieur".

**Mitsva négative n° 112 :** Il nous est interdit de détacher la tête du volatile offert comme expiatoire pendant la "Mélika" (rupture de la tête à l'endroit de la nuque).

**Mitsva positive n° 65 :** C'est le commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'offrande délictive doit être offerte de la manière prescrite.

### Dimanche 23 Novembre - 25 'Hechvan

**Mitsva positive n° 89 :** Il s'agit du commandement qui a été ordonné aux prêtres de consommer la viande des offrandes consacrées, c'est-à-dire expiatoires et délictives, qui sont les sacrifices les plus sacrés.

**Mitsva négative n° 145 :** C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la chair des sacrifices expiatoires et des offrandes délictives hors de l'enceinte du Temple. Elle s'applique aussi aux prêtres.

**Mitsva négative n° 148 :** C'est l'interdiction faite aux prêtres de consommer des prémices en dehors de Jérusalem.

### Lundi 24 Novembre - 26 'Hechvan

**Mitsva positive n° 66 :** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir l'offrande de paix.

**Mitsva négative n° 147 :** C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la chair des sacrifices de sainteté inférieure avant l'aspersion du sang.

**Mitsva positive n° 67 :** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint que l'offrande de l'oblation (Min'ha) soit présentée selon les rites prescrits, en respectant chacune de ses catégories.

**Mitsva négative n° 102 :** Il est interdit d'employer de l'huile pour l'oblation.

**Mitsva négative n° 103 :** Il est interdit d'ajouter de l'encens à l'oblation du pauvre offerte comme expiatoire.

**Mitsva négative n° 138 :** C'est l'interdiction qui nous est faite de manger l'oblation d'un pontife.

## Etude du Séfer Hamitsvot du **RAMBAM** (Maimonide)

### Mardi 25 Novembre - 27 'Hechvan

**Mitsva négative n° 124 :** Il nous est interdit de faire cuire avec du levain les restes des oblations.

**Mitsva positive n° 88 :** Il s'agit du commandement incombant aux prêtres de consommer les restes des oblations.

**Mitsva positive n° 83 :** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'accomplir la totalité des devoirs nous incombant lors de la première des trois fêtes de pèlerinage de sorte qu'elle ne passe pas sans que chacun de nous ait présenté toutes les offrandes qu'il doit apporter.

**Mitsva négative n° 155 :** C'est l'interdiction qui nous est faite de tarder dans l'accomplissement d'un vœu, de dons volontaires et des autres offrandes que nous nous sommes engagés à faire.

# LE COIN *halakha*

## QUELQUES LOIS CONCERNANT LE REPAS :

- Avant de manger du pain ou de la Matsa, on se lave les mains rituellement à l'aide d'un « Kéli » (ustensile), et non pas directement en versant l'eau du robinet – et on récite la bénédiction : « Al Netilat Yadayim ».
- On ne parle pas quand on mange, même des sujets de Torah, de peur de s'étouffer.
- On ne souhaitera même pas : « Bonne santé » à quelqu'un qui éternue, si on est en train de manger.
- Quand on ne mange pas, on doit discuter de sujets de Torah.
- On ne gaspille pas la nourriture ; on ne jette pas des boulettes de pain, on ne salit pas le pain.
- Si on voit de la nourriture sur le sol, on la ramasse.
- On ne donne pas à un animal de la nourriture qui pourrait être mangée par les humains.
- On n'éparpille pas les miettes par terre ; on les ramasse et on les donne à ses animaux.
- Avant de manger quoi que ce soit, on prononce la bénédiction appropriée, même si on ne mange que très peu.
- Après le repas, on prononce les bénédictions appropriées avant d'enlever le pain et la nappe.

F. L. (d'après Junior Code of Law)

## Mélavé Malka

Les samedis soirs à 19h45  
avec la Jeunesse LOUBAVITCH de Marseille Provence

samedi 22 novembre

à la synagogue  
**BETH E-L**  
123 Av de CHARTREUX  
13004 MARSEILLE

Un projet du département Merkaz Hachli'hout de la Jeunesse Loubavitch  
112 Bd Barry - 13013 MARSEILLE - 04 91 66 44 18 - www.jloubavitch.com

Programme:

à partir de 19h45

- Collation
- Animation musicale
- Conférence
- Vidéo du Rabbi

et encore...

**Lionel AMMOUIAL**

Se déplace à votre domicile

06 09 64 24 22

E.mail: lammouial@generali.fr

Ass. HABITATION  
35% de REMISE

GENERALI

Solutions d'assurances

Mutuelle SANTÉ  
Jusqu'à 3 MOIS OFFERTS

Placement

Epargne

Habitation

Santé

Prévoyance

ACHETER VOTRE ELECTROMENAGER  
JUSQU'À 20% MOINS CHER!!

Tél : 04 91 16 83 27

## Offre Spéciale Jeunes Mariés

Pour toute cuisine complète achetée\*

un cadeau offert!!

\*voir conditions en magasin

## Jenny Esthetic

SOINS À DOMICILE

Epilation  
Soins visage  
Corps  
Maquillage mariée  
Manucure  
Beauté des pieds  
Onglerie  
Modelage

Esthéticienne D.E.

06 18 20 42 20

jennyesthetic@hotmail.com

Epilation complète  
40€

Pour toutes annonces, publicités et dédicaces,  
contacter nous au **04 91 66 44 18**  
ou par mail à [contact@jloubavitch.com](mailto:contact@jloubavitch.com)

## PHOTOJAC BOUAZIZ

4 rue Chateaubriand  
(Place du 4 septembre)  
13007 Marseille

tél: 04 91 31 16 40 / 06 78 42 10 02

NOUVEAU  
CONCEPT

## LÉ 'HAÏM !

Une émission pleine de vie  
et de musique 'Hassidique

www.radiojm.fr - 90.5 FM

DE 13H à 14H30

CE DIMANCHE 23 NOVEMBRE

AVEC LA JEUNESSE LOUBAVITCH

## ETINCELLES de Machia'h

### UN RIRE PROFOND

Les Psaumes (126 :2) annoncent que, lorsque le Machia'h sera venu, «notre bouche se remplira de rire». Certes, ce nouveau temps sera celui d'une joie sans limite, cependant que signifie précisément le rire dans un tel contexte?

En hébreu, la valeur numérique du mot «rire» est 414. C'est également celle de l'expression «Or Ein Sof» qui signifie «lumière infinie» de D.ieu. Cette correspondance nous indique justement le sens profond de ce rire : la révélation de D.ieu. Infinie, elle nous conduira au plus haut et au plus essentiel du «plaisir» divin.

(d'après Likouteï Torah, Bamidbar p. 191) H.N.

Votre boîte de Tsédaka est pleine?  
Appelez-nous au **04 91 66 44 18**



LA SIDRA DE LA SEMAINE - n° 5